12 – ORGANISER la PROMOTION de l'ÉDUCATION à la NATURE

Action 1 : Promouvoir l'éducation à la nature

Action 2 : Organiser la promotion du Plan Régional d'Éducation à la Nature

Action 3 : Développer et animer un réseau de conseillers en éducation à la nature

Action 4 : Accompagner la mise en œuvre d'actions du Plan

Action 5 : Organiser des rencontres régionales des acteurs de l'éducation à la nature

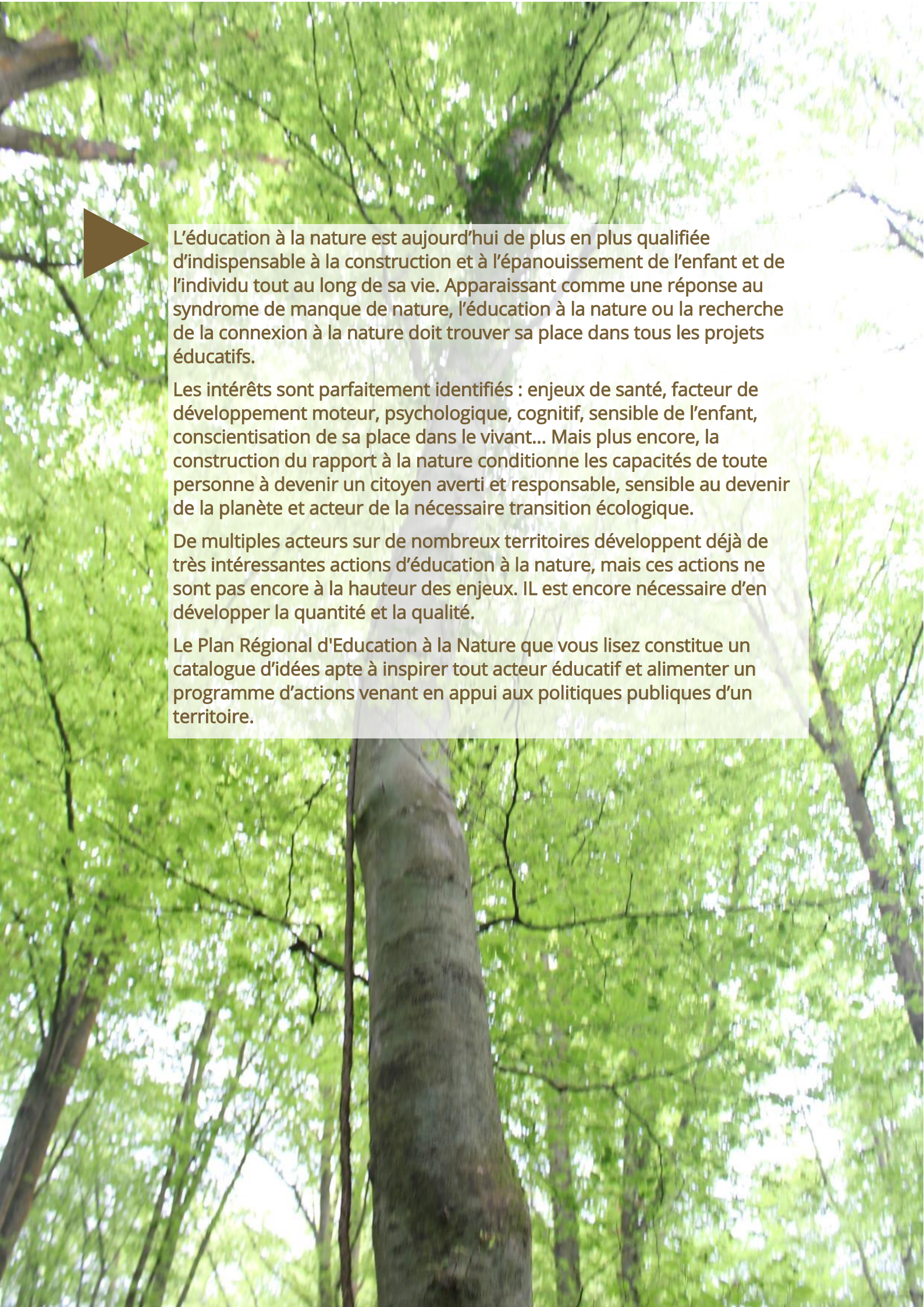

L’éducation à la nature est aujourd’hui de plus en plus qualifiée d’indispensable à la construction et à l’épanouissement de l’enfant et de l’individu tout au long de sa vie. Apparaissant comme une réponse au syndrome de manque de nature, l’éducation à la nature ou la recherche de la connexion à la nature doit trouver sa place dans tous les projets éducatifs.

Les intérêts sont parfaitement identifiés : enjeux de santé, facteur de développement moteur, psychologique, cognitif, sensible de l’enfant, conscientisation de sa place dans le vivant… Mais plus encore, la construction du rapport à la nature conditionne les capacités de toute personne à devenir un citoyen averti et responsable, sensible au devenir de la planète et acteur de la nécessaire transition écologique.

De multiples acteurs sur de nombreux territoires développent déjà de très intéressantes actions d’éducation à la nature, mais ces actions ne sont pas encore à la hauteur des enjeux. IL est encore nécessaire d’en développer la quantité et la qualité.

Le Plan Régional d'Education à la Nature que vous lisez constitue un catalogue d’idées apte à inspirer tout acteur éducatif et alimenter un programme d’actions venant en appui aux politiques publiques d’un territoire.

Action 1
Promouvoir l'éducation à la nature

Si l'éducation à la nature est plébiscitée aujourd'hui par la sphère des acteurs de l'éducation à l'environnement, il n'en va pas de même dans la sphère globale de tous les acteurs éducatifs. Les éducateurs à la nature sont encore peu nombreux. Les projets sont en nombre insuffisant.

Au regard des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et de l'épanouissement des personnes, les actions d'éducation à la nature restent insuffisamment développées.

Le nombre d'acteurs, la place dans les projets éducatifs, les budgets… doivent augmenter.

Les types d'acteurs s'appropriant les enjeux et les actions d'éducation à la nature peuvent également être considérablement diversifiés.

Dans chaque type d'acteurs, de nouveaux porteurs de projets doivent être trouvés et accompagnés pour les aider à mettre en œuvre des actions.

De nouveaux types d'acteurs doivent être trouvés et accompagnés à cette fin.

ENJEUX

- ☑ **Au regard des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et de l'épanouissement des personnes, les actions d'éducation à la nature doivent connaître un réel développement.**
- ☑ **Le nombre d'acteurs, la place dans les projets éducatifs, les budgets… doivent donc considérablement augmenter.**
- ☑ **Les types d'acteurs peuvent être aussi considérablement diversifiés. Dans chaque type d'acteurs, de nouveaux porteurs de projets doivent être trouvés, activés et accompagnés.**

OBJECTIFS

- Poursuivre les recherches et la veille sur les bienfaits de l'éducation à la nature pour enrichir les argumentaires
- Sensibiliser les acteurs éducatifs aux enjeux et à l'importance de l'éducation à la nature
- Informer l'ensemble de la communauté éducative des actions d'éducation à la nature et leurs finalités

DESCRIPTION

Effectuer une veille sur les informations nouvelles (publications, études, parutions, données...) concernant le lien homme/ nature et sa construction dès l'enfance
Identifier et valoriser des actions existantes à caractère exemplaire
Organiser des évènements pour montrer l'importance de développer l'éducation à la nature
Disposer d'un stand qui promeut l'éducation à la nature
Réaliser des campagnes de communication / campagnes d'affichage
Outiller le Collectif d'outils de communication performants : blog, site internet, newsletter
Utiliser ces outils de communication

MOYENS à DÉGAGER

Du temps de recherche de prospection de lieux de promotion (réseaux d'acteurs, assemblées...)
Du temps pour déployer de la promotion et gérer les outils de communication propres au Collectif
Du temps pour rédiger et publier des articles

INDICATEURS

Nombre d'actions de promotion organisées
Nombre d'outils de diffusion créés et utilisés

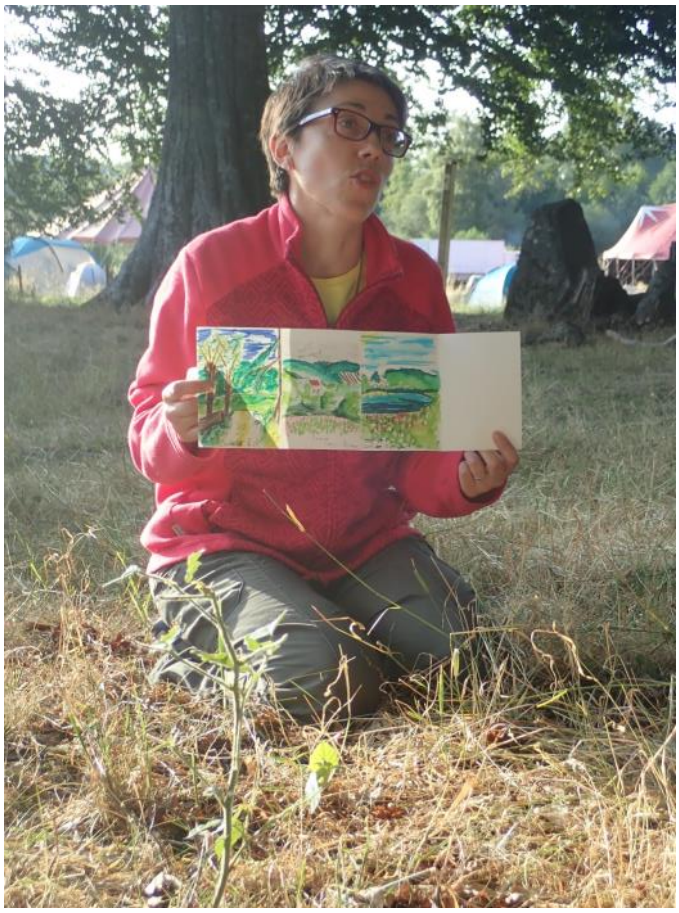

Le grand public
Les différents acteurs éducatifs : parents, enseignants, animateurs socio-éducatifs, animateurs sportifs...

Les acteurs de l'éducation à la nature

L'ensemble du territoire de la Région/Territoires

La Région
Les départements
La DREAL
Des fondations

POINTS FORTS

- ☑ Ça décuple la participation
- ☑ Principal facteur de développement de l'éducation à la nature
- ☑ Meilleur recrutement du public sur nos actions
- ☑ Diversification des acteurs

POINTS DE VIGILANCE

- ☑ Ne pas être trop caricatural

Action 2
Organiser la promotion du plan régional d'éducation à la nature

Depuis sa création, le Collectif "Éduquer à la Nature" appuie son action sur le Plan Régional d'Education à la Nature qu'il a rédigé.

Ce plan est conçu comme un catalogue d'idées en libre-service, apte à inspirer un acteur de la région souhaitant développer une activité.

Ce plan peut en outre servir de feuille de route commune à l'ensemble des acteurs de l'éducation à la nature en Normandie.

Ce Plan n'a d'intérêt que s'il est mis à la disposition de tous les types d'acteurs. Il est donc nécessaire d'élaborer une stratégie de communication, un plan et des outils de communication.

Ce catalogue d'idées est le fruit du travail collectif de membres du Collectif et d'acteurs volontaires (contributeurs). Il doit être partagé par tous les acteurs.

Actuellement, les membres du Collectif "Éduquer à la Nature" constituent un « Comité de pilotage » qui définit la stratégie de communication.

ENJEUX

- ☑ **Ce plan doit être accessible à tous élus, pouvoirs publics, acteurs de l'éducation à la nature et acteurs de l'éducation.**
- ☑ **Les acteurs doivent pouvoir s'approprier les fiches, s'en emparer et les mettre en œuvre.**
- ☑ **Les fiches doivent être compréhensibles, donner envie et être constitutives d'un projet à développer.**
- ☑ **Le plan doit constituer une feuille de route, un catalogue d'idées que les acteurs peuvent reprendre. Certaines actions sont facilement appropriables, d'autres demandent plus de travail.**
- ☑ **Ce plan doit servir à inspirer des responsables élus ou techniciens de services éducatifs dans les territoires.**

OBJECTIFS

- Faire connaitre et apprécier le Plan Régional d'Education à la Nature
- Rendre son appropriation la plus facile possible
- Permettre le déclenchement du plus d'actions possibles
- Élaborer un plan de communication
- Construire des outils de communication

DESCRIPTION

Le « Comité de pilotage » du Collectif définit la stratégie de communication, la décline en plan de communication et en outils en articulation avec la stratégie de communication du GRAINE
La promotion de ce plan doit être une préoccupation constante des membres du Collectif et plus particulièrement son animateur

MOYENS à DÉGAGER

Du temps de réunion et de concertation pour els membres du Collectif (Comité de pilotage)

INDICATEURS

Nombre d'actions entreprises, déclenchées revendiquant l'inspiration du plan

Élus, pouvoirs publics, acteurs de l'éducation à la nature
Acteurs de l'EEDD prêt à se mobiliser et s'engager

Le Collectif "Éduquer à la Nature" et le GRAINE

L'ensemble du territoire de la Région/Territoires

La Région
La DREAL
Des fondations

POINTS FORTS

- ☑ Un plan sans promotion est sans valeur

POINTS DE VIGILANCE

- ☑ Rester humble, modeste dans les outils et moyens
- ☑ Le temps passé à élaborer stratégie et plan ne doit pas être démesuré
- ☑ Trouver la bonne adéquation entre outils de communication et moyens financiers et humains en s'appuyant sur l'existant

Action 3
Développer et animer un réseau de conseillers en éducation à la nature

Tout porteur de projet peut se trouver un jour démuni face à la construction d'un projet d'éducation à la nature et souhaiter une aide pour passer de l'intention à l'action. Il apparaît alors nécessaire de l'aider dans la conception de son projet à la manière des conseillers dans les Espaces Infos Energie ou Points Infos Jeunesse.

Dans les territoires, les acteurs peuvent être des collectivités, des associations, des établissements, des entreprises... et les porteurs de projets multiples, dans divers lieux d'accueil des publics : scolaires, loisirs éducatifs, éducation spécialisée, activités de pleine nature, associations... La plupart du temps, ceux-ci n'ont pas la connaissance des ressources disponibles, les éléments de langage ou le savoir-faire pour initier des projets d'éducation à la nature sur leur territoire. Ils pourraient être aidés par des Conseillers en éducation à la nature facilement identifiables sur leur territoire et compétents en matière de conseil.

ENJEUX

- ☑ **Un réseau de conseillers en éducation à la nature peut avoir un effet démultiplicateur des actions sur le territoire.**
- ☑ **Il est nécessaire de faciliter, voire de provoquer le développement de projets de sensibilisation et d'éducation à la nature pour tous types de porteurs de projets.**
- ☑ **Pour les projets qui voient le jour, l'enjeu est de rechercher une amélioration qualitative par du conseil grâce à des personnes qualifiées de l'éducation à la nature.**
- ☑ **L'enjeu est de parvenir à l'autonomie des porteurs du projet en leur indiquant les ressources disponibles sur leur territoire.**

OBJECTIFS

- Créer et promouvoir un réseau d'accompagnateurs de projets (conseillers en éducation à la nature)
- Renforcer les compétences des accompagnateurs
- Mailler le territoire par la présence de conseillers de proximité
- Développer le nombre et la qualité des projets d'éducation à la nature dans les territoires
- Promouvoir et valoriser les actions réalisées via le réseau d'accompagnateurs

DESCRIPTION

Identifier des nouveaux conseillers en éducation à la nature sur l'ensemble du territoire normand.
Organiser des temps de formation et d'échanges de compétences des accompagnateurs
Rendre ces conseillers en éducation à la nature compétents sur trois niveaux :
Technique : connaissances naturalistes, maîtrise des aménagements en faveur de la biodiversité, réglementation...
Méthodologique : montage de projet, connaissance des partenaires...
Pédagogique : démarche éducative, progression, répartition dans le temps, méthode, techniques d'animation, répertoire d'activités...
Promouvoir et animer ce réseau des conseillers en éducation à la nature

MOYENS à DÉGAGER

Du temps d'animation du réseau des conseillers en éducation à la nature : communication, organisation du réseau, administration du réseau, formation...
Du temps accordés aux conseillers en éducation à la nature sur leur territoire

INDICATEURS

Nombre de conseillers en éducation à la nature impliqués
Nombre de projets accompagnés
Type et qualité des projets accompagnés

Cible primaire : Toutes les structures engagées dans l'éducation à la nature
Cible secondaire : tout porteur de projet en éducation à la nature

Le Collectif et son animateur

Toute la région, territoire par territoire

Région, départements, DREAL, La DRJSCS

POINTS FORTS

- ☑ Maillage du territoire
- ☑ Action structurante et génératrice de développement

POINTS DE VIGILANCE

- ☑ Le financement du temps
- ☑ Le conseil s'arrête à l'accompagnement
- ☑ Maintenir le lien entre les conseillers en éducation à la nature et animer le réseau

Action 4
Accompagner la mise en œuvre d'actions du Plan Régional

Le Plan Régional d'Education à la Nature rédigé par le Collectif "Éduquer à la Nature" constitue le socle de son action. Ce plan est un recueil d'idées apte à inspirer tout acteur éducatif de la Normandie qui décide de s'approprier l'action ou les actions de son choix. Tout acteur inspiré par une action du plan est habilité à modifier et à adapter l'action (à sa situation géographique, son public, ses moyens d'action...).

Dans certains cas, des acteurs peuvent ressentir le besoin d'un accompagnement dans la conduite de leur projet. Le cas peut se présenter entre autre lorsque qu'un acteur a reçu l'aide d'un conseiller en éducation à la nature.

ENJEUX

- ☑ **Le Plan Régional d'Education à la Nature est sensé être générateur de nouvelles actions.**
- ☑ **Le Collectif doit être facilitateur auprès des opérateurs rencontrés, leur donner les clés d'utilisation du plan, voire les accompagner dans la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions.**
- ☑ **Le Collectif doit rendre les opérateurs parties prenantes du plan et développer leur sentiment d'appartenance à la dynamique régionale.**

OBJECTIFS

- Organiser et faciliter la mise en œuvre d'un maximum d'actions auprès d'un maximum d'acteurs
- Établir les règles de bon usage des fiches et les principes d'affichage
- Définir les bases de l'engagement des acteurs
- Proposer un accompagnement de tout type d'acteurs
- Permettre un accompagnement pour assurer un suivi

DESCRIPTION

Le travail d'animation du plan et sa promotion permet la recherche active d'opérateurs et de nouveaux acteurs
Constitution d'un groupe de travail dédié à l'accompagnement des projets (émanation du collectif) pour définir les règles ; ce groupe est appelé à définir les bonnes règles de l'accompagnement des porteurs de projets.
Les actions sont capitalisées et valoriser auprès des partenaires et des acteurs éducatifs
Le Collectif Éduquer à la Nature se met en position d'observateur des actions qui se déclenchent
La newsletter constitue un support de valorisation
Du temps de réunion du Collectif

MOYENS à DÉGAGER

Du temps de gestion des actions (recensement, valorisation)

INDICATEURS

Le nombre d'actions enclenchées
Le nombre de retours d'utilisation

Tous les éducateurs concernés par l'éducation à la nature : parents, professionnels de l'éducation, professionnels de l'éducation à l'environnement, élus, techniciens...

Les membres du Collectif "Éduquer à la Nature"

L'ensemble du territoire de la Région/Territoires

Région, départements, DREAL

POINTS FORTS

- ☑ **Encadrer l'utilisation des fiches du plan d'action permettrait un suivi fin des actions mises en œuvre**

POINTS DE VIGILANCE

- ☑ **Trop d'encadrement et de contraintes pourraient décourager les acteurs à mettre en œuvre une action du plan**
- ☑ **Une grande liberté d'action des opérateurs doit être préservée**

Action 5
Organiser des rencontres régionales des acteurs de l'éducation à la nature

Les structures ou les personnes développant des actions d'éducation à la nature constituent de fait un réseau d'acteurs engagés dans une dynamique d'éducation à la nature.

Il est important que les acteurs de l'éducation à la nature se regroupent pour des temps d'échanges, de débat et participent à la vie du réseau.

En outre, les acteurs de l'éducation à la nature demandent régulièrement à mettre leur pratiques et leurs répertoires d'actions en phase avec les nouveautés ou les évolutions pédagogiques.

Certains groupes thématiques ressentent le besoin, pour mettre en dynamique les acteurs concernés par le thème, d'organiser des journées de rencontres. Exemple : le groupe tout-petits organise une journée sur le thème de la petite enfance.

ENJEUX

- ☑ Maintenir la dynamique des acteurs de l'éducation à la nature en Normandie
- ☑ Créer les échanges entrer les différents acteurs de l'éducation à la nature
- ☑ L'organisation de temps de rencontres permet d'ouvrir le réseau à de nouveaux acteurs
- ☑ Développer le sentiment d'appartenance et rompre l'isolement des acteurs investis
- ☑ Montrer l'état d'avancement des projets

OBJECTIFS

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs, les mutualisations (moyens, expériences...)
- Entretenir la dynamique régionale
- Ouvrir le réseau à d'autres acteurs
- Permettre l'évolution permanente de l'éducation à la nature, au rythme des évolutions globales et en fonction des apports de la recherche

DESCRIPTION

Faire se rencontrer les acteurs de l'éducation à la nature avec l'organisation d'ateliers de réflexion, d'échanges de pratiques, des conférences, de débats...
Durée : une journée minimum
Choix d'un lieu et organisation logistique
Définition d'un programme et de contenus
Recherche d'intervenants éventuellement pour des apports nouveaux
Organisation de la promotion de la journée
Animation de la journée
Publications de travaux le cas échéant

MOYENS à DÉGAGER

Temps d'organisation

INDICATEURS

Nombre de journées de rencontres organisées
Nombre de participants
Les thèmes des rencontres

Les acteurs de l'éducation à la nature de Normandie
Les acteurs de l'éducation à la nature par secteurs ou par thème : tout-petits, connexion à la nature

Le Collectif "Éduquer à la Nature"

L'ensemble du territoire de la Région/Territoires

La Région
La DREAL
Les intercommunalités
Une fondation

POINTS FORTS

- ☑ La cohésion des acteurs
- ☑ L'entretien et le renforcement de la dynamique

POINTS DE VIGILANCE

- ☑ Choix du lieu en lien avec l'éducation à la nature
- ☑ Rendre la journée accessible en fonction de l'agenda de tous

ÉDUQUER en Normandie à la NATURE

L'action du Collectif " Éduquer à la Nature " est soutenue par

RÉGION NORMANDIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
NORMANDIE

FONDATION DE FRANCE

eau seine NORMANDIE
Agence de l'eau

Fondation Nature & Découvertes